Saint Briac sur-mer

Service : Travaux / Voirie / ERP
Affaire suivie par : Laure THOMAS
Tél : 02.99.88.92.90
Courriel : travaux@saintbriac.fr

A Saint-Briac-sur-Mer, le 31 janvier 2023

Direction Départemental des Territoires et de la Mer
D'ille et Vilaine
12, rue Maurice FABRE
CS 13167
35031 RENNES CEDEX

Objet : Stérilisation des œufs de goélands

Nos Réf. : VDW/LG/LT/ 2023 - 18

Monsieur,

La commune de Saint-Briac souhaite faire appel pour l'année 2023 à une société pour la stérilisation des œufs de goélands argentés.

En effet, les oiseaux nichent sur le toit de l'EHPAD, situé dans le centre bourg.

Malgré la suppression des poubelles publiques, le nettoyage quotidien du centre bourg ainsi que l'entretien annuel des gouttières du bâtiment, lorsqu'il y à la présence de nids, ceux-ci sont agressifs envers les usagers.

Les animaux ne sont pas nourris par les usagers, qui sont conscients du désagrément engendré par leur présence.

Vous trouverez le CERFA accompagnant cette demande.

Croyez, Monsieur, à l'expression de nos meilleures salutations.

Le maire,
Vincent DENBY WILKES

MAIRIE de SAINT-BRIAC-sur-MER ILLE-ET-VILAINE

2 nids
1 nid

cerfa

N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
☐ LA DESTRUCTION *
☐ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : VILLE DE SAINT-BRIAC 1 MER
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....
Adresse : N° ..... Rue Place Tony Vaccaro
Commune SAINT-BRIAC 1 MER
Code postal 35800
Nature des activités : .....
Stérilisation des oeufs de goélands
Qualification : .....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Goélands argentés	10	Présence de 30 oeufs avec souhait de stérilisation par ajout huile de colza ou de tournesol les nids se trouvent sur l'EHPAD
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☒
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser : .....
Autres moyens de capture ☐ Préciser : .....
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser : .....
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser : .....
Destruction des œufs ☒ Préciser : Blocage de l'éclosion - Pas de destruction
Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser : .....
Par pièges létaux ☐ Préciser : .....
Par capture et euthanasie ☐ Préciser : .....
Par armes de chasse ☐ Préciser : .....
Autres moyens de destruction ☐ Préciser : .....

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser : .....
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser : .....
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser : .....
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser : .....
Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser : .....
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser : .....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser : .....
Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : .....
Autre formation ☐ Préciser : .....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 1er mars au 31 mai
ou la date : .....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : .....
Départements : .....
Cantons : .....
Communes : SAINT-BRIAC MER

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport sur les opérations effectuées à la fin de la campagne

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint-Briac Mer
le 27/01/23
Votre signature le maire, Vincent DENBY WILKES

Saint Briac sur-mer

Service : Travaux / Voirie / ERP
Affaire suivie par : Laure THOMAS
Tél : 02.99.88.92.90
Courriel : travaux@saintbriac.fr

A Saint-Briac-sur-Mer, le 17 février 2023

Direction Départemental des Territoires et de la Mer
D'ille et Vilaine
12, rue Maurice FABRE
35031 RENNES CEDEX

Objet : Stérilisation des œufs de goélands

Nos Réf. : VDW/LG/LT/ 2023 - 027

Monsieur,

En complément de notre demande pour la stérilisation des œufs de goélands, après contact auprès de la ville de Dinard, il nous a été indiqué que le nombre de goélands est stable depuis 2020.

Sur la commune de Saint-Malo, l'espèce a migré du centre-ville vers les zones industrielles sans pour autant qu'il y ait une baisse significative de l'espèce. En 2019, le nombre de nids comptabilisé était de 120 alors qu'en 2020 il était de 210.

Concernant la commune de Saint-Briac, la population de goélands niche uniquement sur le toit de l'EHPAD.

Nous avons analysée, par le passage d'un drone, les bâtiments du centre bourg publics et privées et aucun nid n'a été constaté sur la commune hormis sur le toit de l'EHPAD.

Vous trouverez annexé à ce courrier, le lieu de nidification où il est prévu d'intervenir.

De nombreuses espèces se trouve sur la réserve de l'Ile Agot ainsi que la pointe de la Garde Guérin.

Pour limiter leur présence dans le centre bourg, toutes les poubelles publiques ont été supprimées, le centre bourg est nettoyé tous les jours par les services techniques.

Pour éviter que les goélands s'installent sur le toit de l'EHPAD, le nettoyage des gouttières est effectué tous les ans, afin d'éliminer les objets permettant de réaliser des nids et montrer qu'il y a un passage pour les dissuader de s'installer.

Croyez, Monsieur, à l'expression de nos meilleures salutations.

Le maire,
Vincent DENBY WILKES

MAIRIE de SAINT-BRIAC-sur-MER ILLE-ET-VILAINE

Commune de Saint-Briac-sur-Mer

Lieu de nidification